

La Nouvelle Ecole capitaliste

Pourquoi veulent-ils casser l'école ?

Et encore une rentrée marquée par de nouvelles attaques contre le service public d'Education nationale, attaques plus ou moins déguisées sous le doux nom de réformes. L'accélération du rythme de ces attaques n'est pas due au hasard. Ne nous y trompons pas : ce gouvernement a un objectif précis en tête. Il s'agit rien moins que de soumettre l'enseignement primaire et secondaire, après l'université, **"à la norme de l'employabilité, de l'efficacité, de la performance"**. Dans un entretien récent accordé au Café pédagogique, Philippe Meyrieu dénonçait **"une orientation politique radicalement libérale fondée sur la privatisation larvée, le culte de la performance individuelle, la réduction des objectifs de formation aux critères de l'employabilité."**

Le gouvernement Sarkozy est là au diapason de la Commissaire européenne à l'éducation dont la priorité affichée au moment de son installation l'an passé était d'"améliorer les compétences et l'accès à l'éducation en se concentrant sur les besoins du marché".

Une école au service des marchés.

L'école a désormais pour mission de produire le "capital humain" et les "compétences de base" nécessaires au monde économique. Or et c'est là le plus terrible les mêmes dirigeants européens misent pour les années à venir sur une "croissance significative du nombre d'emplois ne nécessitant que peu ou pas de qualifications formelles" (publication du Cedefop, émanation de l'Union européenne). Dès lors, la conclusion s'impose dans les rangs libéraux : **"La notion de réussite pour tous ne doit pas prêter à malentendu. Elle ne veut certainement pas dire que l'école doit se proposer de faire que tous les élèves atteignent les qualifications scolaires les plus élevées."** (Rapport de la commission du débat national sur l'avenir de l'école de 2004) Et de nombreuses réformes prennent tout leur sens. Prenons l'une des dernières marottes du ministère : l'apprentissage par compétences.

Le référentiel fourni correspond peu ou prou à la liste des "compétences de base" établie par la Commission européenne. Il est facile de comprendre en quoi cette promotion de la compétence peut ravir le monde des entreprises avide d'une main-d'oeuvre flexible.

Mais elle devrait également permettre une pression vers le bas des salaires : en augmentant le nombre de travailleurs disposant de ce socle minimal de compétences, on crée une concurrence entre eux et même avec des travailleurs plus

à suivre page 2

Sommaire

Edito

p 2 : suite édito

Conditions inacceptables

p 3 : CLIS/ULIS... :
l'intolérable !

p 4 : RESF : ventes aux
enchères - Adhésion

p5 : élections
professionnelles

p 6 : grève du 27

Dispensé de timbrage Tourlaville CDIS

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Directeur de la publication : Gildas Thomas

Bimestriel, abonnement 8€

Journal réalisé, imprimé et plié par
les adhérents de Sud Education.

ISSN : 1293-9862 ; CPPAP : 0315 S 05305

Site : sudeducation50.free.fr/

mel : education.sud.manche@wanadoo.fr

qualifiés entraînant mécaniquement une baisse des salaires proposés, comme le reconnaissait cyniquement l'OCDE en 2001. L'évaluation par compétences va en outre de pair avec une remise en cause des anciennes qualifications, une "bonne manière aussi d'arracher le marché du travail aux régulations contraignantes qu'imposaient les formes traditionnelles du diplôme et de la qualification." (N. Hirtt)

L'orientation vers ce type d'enseignement se traduit enfin par **"l'abandon des objectifs égalitaires, jugés contre-productifs"**. On comprend mieux dès lors la création des ERS (Etablissements de réinsertion scolaire) dont le but est de délester l'école de tout ce qui diminue son rendement en "exfiltrant" les élèves dits perturbateurs et celle des établissements d'excellence chargés de drainer les meilleurs. Ou comment l'on arrive à une école à deux vitesses...

Difficile d'y échapper d'autant que ces réformes s'accompagnent d'un retour de l'autoritarisme dans les établissements. Le souhait de l'UMP n'est-il pas qu'il y ait **"un patron qui puisse rentrer dans les classes et exfiltrer les enseignants en rupture avec le projet d'établissement"**. (G. Longuet le 3 novembre 2010)
Mais pas impossible !

Les syndicats Sud éducation ont maintenant une dizaine d'années et leur projet initial est plus que jamais d'actualité : "Une autre école, une autre société"

Source : Articles de C. Laval, "Pourquoi veulent-ils casser l'école ?" et de N. Hirtt, "En Europe, les compétences contre le savoir", parus dans le Monde diplomatique, septembre 2011 et octobre 2010.

Des conditions de rentrée inacceptables !

Même les chefs d'établissement s'y mettent, c'est dire...

Le 29 août dernier, le site Mediapart publiait une enquête réalisée par le SNPDEN, principal syndicat des chefs d'établissement, auprès de 1500 collèges et lycées. L'objectif de cette enquête était d'évaluer les conséquences sur le terrain des suppressions successives de milliers de postes ces dernières années. D'après le SNPDEN, la publication des résultats de cette enquête est d'autant plus nécessaire que le Ministère a mis en place une communication officielle dont la caractéristique principale est une "opacité croissante sur ce qui se passe à l'école".

Alors quels sont les résultats de cette enquête ? Autrement dit, comment les chefs d'établissement s'y prennent-ils pour obtenir plus de personnels toujours moins nombreux ?

Les réponses sont connues mais elles sont confirmées par l'enquête :

- **le recours aux heures supplémentaires** : l'enquête révèle qu'elles sont bien souvent imposées aux collègues et que dans un établissement qui compte 42 postes, elles permettent au total d'"économiser" 4 postes ! ;

- **la suppression des cours à effectifs réduits** : elle conduit à des aberrations comme des cours de langue vivante à 30 voire à des mises en danger des élèves lorsque, dans certains lycées professionnels, "les élèves sont trente autour de certaines machines quand ils ne devraient pas être plus de douze ou quinze" ;

- **la réduction des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté** : un tiers des établissements avoue avoir dû sacrifier des dispositifs pourtant au cœur de la communication ministérielle actuelle tel l'accompagnement personnalisé en lycée.

Malgré le recours à ces expédients, **12% des établissements affirment ne plus pouvoir respecter les horaires nationaux** ! Or et c'est bien là le plus grave, les établissements qui ont été obligés de s'écarter du cadre national sont en majorité des établissements "moyens" ou "un peu défavorisés". L'enquête rappelle également que, dans le secondaire, les suppressions de postes ont concerné en priorité les collèges et les lycées "en difficulté" : le taux d'encadrement y est en baisse de 2,4% et même de 3,8% dans les lycées professionnels, alors que dans les établissements "favorisés", il est en hausse de 0,43% ! On comprend dès lors vers quel est le but véritable de cette politique de suppression de postes. Il ne s'agit rien moins que de créer une école à deux vitesses !

Pour connaître le détail des résultats de cette enquête, voir l'article de Lucie Delaporte sur le site Mediapart (29/08/2011).

CLIS, ULIS...dégradation en cours

- le déconventionnement des CLIS et des ULIS, après la rupture de la Convention SESSAD ACAIS / IA. A l'initiative de qui ? En tout cas, l'a réalité est consternante : disparition des éducatrices Sessad à temps plein dans ces structures sans qu'aucun dispositif ne fut préparé pour palier à ce manque criant d'encadrement tant éducatif que pédagogique.

- le **surbooking**, déjà attesté après l'enquête Sud éducatif de l'an dernier, a tout l'air de se généraliser dans les Clis et Ulis sans respect des textes en vigueur (**recommandation de 10 élèves en ULIS et limitation à 12 en CLIS**)*.

- la **saturation des structures** est telle que de nombreux élèves handicapés, faute de place pour les accueillir, restent ou reviennent dans la structure initiale, bien au delà des âges préconisés !!! Invraisemblable mais pourtant réel !

- enfin les **notifications MDPH**, aux dires de l'IA, arrivent toujours aussi tardivement aux services de l'IA. Les conséquences sont consternantes : absence d'AVS pour les élèves concernés...

Cette gestion cahotique et ces multiples carences sont d'autant plus inacceptables que les syndicats, les familles et diverses associations (FCPE, Parents en colère...) avaient fortement alerté l'IA dès le printemps dernier et les années passées. Nous étions excessifs, paraît-il !

Sud Education revendique des moyens en personnel qualifié, pérennisé afin de répondre pleinement à une scolarisation des élèves handicapés. La scolarisation de ces derniers n'ayant un sens que si leur encadrement est réel et que si la loi de 2005 est appliquée avec conscience. On en est bien loin, actuellement !

**Circulaire 2010-088*



~~Liberté • Égalité • Fraternité~~
Libéralisme. Inégalités. Rentabilité

Réunion d'information syndicale Sud



1^{er} degré

5 octobre



Cherbourg : Maison pour tous - Zup Cherbourg

Avranches : hotel longray

12 octobre

Coutances : Foyer des jeunes travailleurs

Saint Lô : à déterminer

Granville : salle des goélands - rue St Paul

Une animation pédagogique sera défalquée.
Courrier IEN - cf infosud à suivre.

C'est à ça qu'on les reconnaît...

Les perles de l'IA de l'Orne !

"35 élèves dans une classe de lycée, c'est la norme. 30 élèves au collège, c'est le plafond."

A la question sur la suppression des Rased, voici l'intégralité de la réponse :

"L'accompagnement personnalisé les remplace, et même en mieux. L'élève en difficulté est accompagné par sa maîtresse qui le connaît bien, c'est un facteur de réussite."

La norme est haute et le plafond bas !

Ouest France du 8 sept 2011.

Bilan sur les listes déposées par Sud Education :

Sur l'académie de Caen,
1^{er} degré :

- Listes départementales : CAPD Calvados, Manche et Orne.
- Listes académiques : CAPA certifiés, CAPA agrégés, CAPA PLP, CAPA CPE, CAPA EPS. CAPA ATEE, CCP précaires.
Et la liste pour le CTA !

Chacun devra voter pour quatre instances :

- CAPDépartementale ou CAPAcadémique de son corps
- CAPNationale de son corps
et pour le
- CTA : Comité technique académique
- CTM : Comité technique ministériel

Votons Sud éducation

PERMANENCE :

Jeudi et vendredi :

9h00 à 12h00

13h30 à 16h30

TEL : 02 33 04 46 12 et/ou

Tel P : 06 70 72 31 08

Adresse : 54 rue de la bucaille

50100 CHERBOURG

Site Sud Education Manche :

<http://sudeducation50.free.fr>

Site de la fédération des syndicats

Sud Education :

www.sudeducation.org

Vente aux enchères d'oeuvres d'art

Collectif contre le racisme et les idées d'extrême droite

samedi 24 septembre salle des fêtes de Cherbourg

Pour financer ses actions, le Collectif contre le racisme et les idées d'extrême droite organise samedi 24 septembre à la salle des fêtes de Cherbourg une vente aux enchères d'oeuvres d'art (oeuvres gracieusement cédées par leurs auteurs artistes en soutien au Collectif).

- Les oeuvres seront visibles dès 9 h 30 samedi.
- Un pot-concert sera donné à 17 h.
- La vente elle-même interviendra à partir de 18 h 30.

Aperçu des oeuvres sur la page suivante :

<http://sudeducation50.free.fr/expo-resf/>

NB : les bonnes volontés étant toujours les bienvenues, l'accrochage des oeuvres à la salle des fêtes aura lieu le vendredi 23 à partir de 16 heures. Alors, si vous êtes disponibles, n'hésitez pas.

Merci aux dessinateurs
Aitho, Charb, Faujour, Honoré...



Adhésion 2011-2012
66% de votre cotisation est déductible des impôts !

ADHESION à SUD EDUCATION (comprend l'abonnement au journal de SUD Education Manche)

NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Commune :

Tél : Courriel :

Corps : Discipline :

ETABLISSEMENT (école, collège, lycée, université, retraite...)

BEC Nord ☐ BEC Centre ☐ BEC Sud ☐

Adresse :

Code Postal : Commune :

Salaires moyen	Cotisation annuelle	Salaires moyen	Cotisation annuelle	Salaires moyen	Cotisation annuelle
< 600	5	1700	120	2580	270
< 900	15	1780	132	2640	282
980	42	1860	147	2720	297
1060	51	1940	156	2800	315
1140	60	2020	168	2880	330
1220	66	2100	183	2960	351
1300	75	2180	195	3040	369
1380	81	2260	210	3120	384
1460	93	2340	222	3200	405
1540	102	2420	237	3280	423
1620	114	2500	255	3360	465

J'autorise SUD Education Manche à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 Informatique et Liberté.

Montant de la cotisation 2011 - 2012 : ,00 € payé en 1 fois ☐ 2 fois* ☐ 3 fois* ☐

* Dans ce cas joindre 2 ou 3 chèques, leurs encaissements seront étalés sur l'année scolaire

Attention, l'attestation fiscale concernera l'année CIVILE 2012 !

Chèques à l'ordre de SUD Education Manche, adressés à
SUD Education Manche, 54 rue de la Bucaille, 50100 Cherbourg

du 13 au 20 octobre 2011
élections professionnelles dans l'éducation

Les élections professionnelles d'octobre 2011 (CAP & CT) vont se dérouler dans l'Éducation nationale par voie électronique. L'enjeu de ces élections est important puisque de leur résultat dépendra la représentativité des organisations syndicales de l'Éducation.

Notre représentativité vous la connaissez, elle n'est pas à prouver, c'est celle des luttes et des grèves, de l'intransigeance face à l'arbitraire, de l'indépendance face à l'administration, du soutien aux personnels de TOUTES les catégories, de tous les statuts. C'est celle de l'information donnée à toutes et tous, c'est celle de la Solidarité, de l'Unité, de la Démocratie.

Notre syndicalisme a toute sa place dans l'Éducation nationale. C'est pour ça qu'il faut des élu-e-s SUD !

Pour donner sa voix sans perdre la parole : du 13 au 20 octobre,

votez, faites voter SUD.

du 13 au 20 octobre 2011

élections professionnelles dans l'éducation



votez

éducation
SUD
Solidaires

www.elections.sudeducation.org

**Un syndicat de lutte
au quotidien**



Leur rentrée d'austérité mérite la grève

Luc Châtel mise sur le prétendu
découragement des personnels de l'éducation
et sur la proximité des élections de mai 2012
pour lui assurer une rentrée tranquille. Il se
trompe. Car dans l'Éducation, les motifs de
révolte sont nombreux :

- ➔ Suppressions massives de postes
- ➔ Précarisation croissante des personnels
- ➔ Sabordage de la formation des stagiaires
- ➔ Gel des salaires
- ➔ Méthodes managériales de la hiérarchie et
volonté de mettre au pas l'ensemble des
collègues

27 septembre
**TOUTES ET
TOUS EN
GRÈVE**

Et la liste pourrait encore s'allonger... Face à cela, quelle riposte ?

Une journée de grève est prévue le mardi 27 septembre à l'appel d'une intersyndicale
Éducation Nationale.

SUD Éducation appelle à participer à cette journée de grève. Mais nous n'attendrons pas cette
date pour nous lancer dans l'action. C'est dès la rentrée qu'il faut commencer à nous mobiliser
pour imposer un rapport de forces favorable à un changement radical de la politique
éducative.

C'est donc maintenant qu'il faut agir !

▲ Dès maintenant, mobilisons dans toutes les écoles et dans tous les établissements,
réunissons-nous !

▲ Mettons en place des AG, pour coordonner et impulser nos actions et notre combat, en
dépassant le cadre de nos écoles et établissements.

Lieux des manifestations dans la Manche :

- Cherbourg : place Napoléon à 10h30
- St Lô : plage verte à 10h30